

Une aire d'accueil à la randonnée à la Chênaie de Betchat

Dans le cadre du développement touristique du territoire, la Communauté de Communes a entrepris tout un travail visant à promouvoir la randonnée dans le Bas-Couserans. Notamment sur la forêt de Betchat où il existe déjà de nombreux sentiers figurant sur le Plan Départemental de la Randonnée (PDR).



La cabane qui va servir de « point d'accueil » en cours de construction.

Pour mettre en valeur ce site, déjà très prisé par les cueilleurs de champignons, la Communauté de Communes a décidé d'aménager une aire d'accueil au carrefour de tous ces sentiers. Celle-ci est quasiment achevée.

Elle comprend notamment une cabane mariant pierre et bois équipée de points d'eau et de sanitaires. Celle-ci va servir de

point d'accueil et de départ puisque des panneaux d'informations y seront placés pour orienter les promeneurs et les renseigner sur les circuits à emprunter.

L'aire dispose également de tables de pique-nique disposées sous les arbres et de places pour stationner ainsi que des installations permettant de parquer les vélos ou d'attacher les chevaux.



La construction de cette bâtisse a été subventionnée à hauteur de 62 % pour un coût qui avoisine les 94.000 euros.

L'ensemble des aménagements de cette aire d'accueil devrait être achevé pour cet été. Ensuite, il pourrait être envisagé de compléter cette installation par des sentiers d'interprétation.

Les travaux de voirie de l'année 2005

La Communauté de Communes dispose de la compétence «voirie communale d'investissement» qu'elle exerce pour le compte des communes adhérentes. Ces dernières continuent en revanche d'assurer l'entretien courant.

La commission voirie de la Communauté s'est donc réunie pour décider des travaux qui seront effectués cette année. Pour cela une liste des voies à aménager a été étudiée en fonction de leur priorité et d'une estimation du coût faite par la DDE. Puis une liste finale a été entérinée entre tous les délégués de la commission. Ceci avec le souci que le budget voirie ne dépasse pas les 300.000 €.

Pour 2005 la commission a donc décidé de faire aménager les voies suivantes :

Betchat :

Voies communales de Bernadat au bout de Montaut et de Hourtiguët.

Cazavet :

Voie communale de Billoc.

Gajan :

Voie communale de la Chapelle et des Vignes.

Lacave :

Voie communale de la Carrere Torte.

Mercenac :

Voies communales des Rouquilles et Cazalas.

Mauvezin-de-Prat :

Voie communale de la Marette.

Montgauch :

Voies communales de Caumont, de Bareille et place de l'église.

Taurignan-Castet :

Voie communale de la Morère.

Taurignan-Vieux :

Allée de Bonin et voie communale de Labouaou.

Un appel d'offre va déterminer le choix de l'entreprise. Ces travaux seront réalisés cet automne.